VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

COMMISION MEDICALE PERMIS DE CONDUIRE

Par christophe54 Postée le 07/12/2022 11:17

Bonjour, Je dois passer en commission médicale pour un renouvellement de permis de conduire probatoire d'un suite à une suspension pour alcoolémie au volant avec une prise de sang. Ils demandent VGM, GGT, CDT et triglycérides. Je ne bois plus. Mes 3 premiers marqueurs sont bons sauf les triglycérides qui sont à 1.98g/l au lieu max 1.50 g/l. Pensez vous qu'avec les autres marqueurs dans la norme ils peuvent suspendre mon permis à cause de seulement le taux de triglycérides élevés? Merci pour vos réponses

---

Mise en ligne le 09/12/2022

Bonjour,

Nous comprenons votre question et votre inquiétudes.

La commission médicale a pour objectif de déterminer si vous êtes apte à la conduite et dans votre cas en particulier concernant une consommation d'alcool.

La prise de sang donne des indicateurs du fonctionnement de vos organes, le foie notamment. L'interprétation des résultats est faite par le médecin expert lors d'une consultation personnalisée, la commission médicale.

Sachez que les triglycérides peuvent être influencés par les consommations d'alcool mais également par l'alimentation ou l'activité physique.

La décision du médecin expert ne dépend pas que des résultats de la prise de sang mais de l'ensemble de la consultation et de l'entretien que vous aurez.

Nous ne pouvons pas nous prononcer concernant l'avis de l'expert mais n'hésitez pas à lui dire où vous en êtes avec les consommations d'alcool.

Votre prise de sang, devrait à priori confirmer vos déclarations concernant vos consommations actuelles d'alcool.

Si vous souhaitez faire un point concernant vos consommations passées ou actuelles, ou votre bien-être depuis l'arrêt, vous pouvez vous entretenir avec un écoutant ou une écoutante du service. Nous sommes joignables de 8h à 2h, 7j/7j au 0980 980 930. L'appel est anonyme et gratuit. Nous sommes également joignables par tchat de 8h à minuit,, 7j/7j.

Cordialement